

POUR OU CONTRE Le vote par correspondance ?

Pour lutter contre l'abstention qui a atteint le chiffre record de 66,7% lors des élections régionales, en juin dernier, certains militent pour autoriser le vote par correspondance. PAR CÉLINE LAVILLE

47,9 millions

DE PERSONNES*
SONT INSCRITES SUR
LES LISTES ÉLECTORALES,
SOIT 94% DES FRANÇAIS
EN ÂGE DE VOTER.

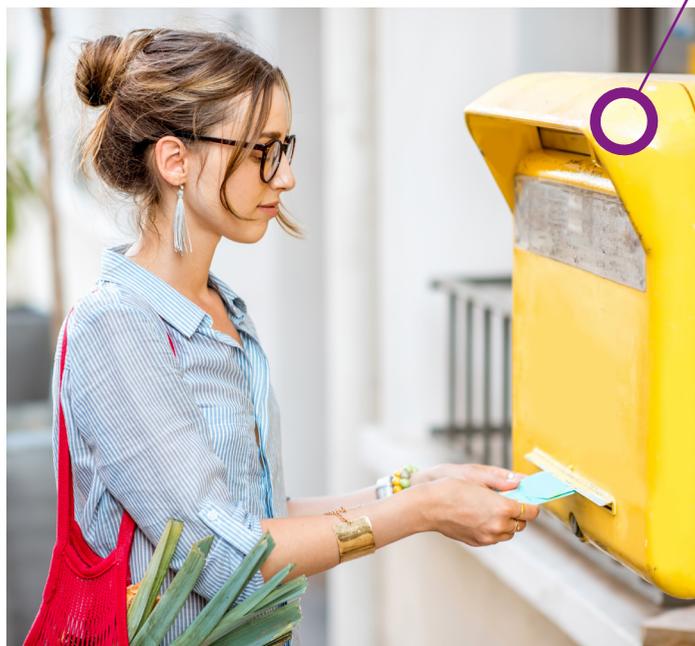
*Insee Focus, juin 2021.

POUR



« Redyna-
miser
l'envie
de voter »

Trop d'électeurs trouvent compliqué de se rendre aux urnes, pour des raisons pratiques, sanitaires, ou parce qu'ils ne sont pas prêts à sacrifier un jour de week-end. Cette mesure est bien plus simple que d'établir une procuration, qui nécessite d'aller au commissariat. Après avoir reçu le matériel nécessaire, il suffit de glisser le bulletin de son choix sous enveloppe T, et de la poster. Cette mesure pratique pourrait redynamiser l'envie de voter et améliorer la participation. La Suisse, l'Allemagne et la Grande-Bretagne l'ont mise en place, sans difficulté. C'est aussi une option en cas de crise sanitaire grave, comme celle que nous traversons depuis mars 2020.
Mireille Clapot, députée LREM de la Drôme.



CONTRE



« Ce n'est
pas une
solution
miracle »

Alors que dans l'isoloir, le vote est secret et personnel, les électeurs fragiles votant chez eux risquent de subir des pressions de leur entourage, de recevoir la visite de militants... C'est aussi risqué côté sécurité: il faudra stocker les bulletins reçus avant le dépouillement, s'assurer qu'il n'y a pas de fraude. Et ce sera compliqué de mettre en place, car il faudra envoyer le matériel, décaler le second tour pour que les votants puissent recevoir les bulletins des qualifiés. Ce n'est pas une solution miracle pour réduire l'abstention. Cela peut ajouter du discrédit. On l'a vu durant la présidentielle américaine, le perdant aura tendance à crier à la fraude.
Gilles Toulemonde, maître de conférences en droit public à l'université de Lille.



L'avis de la journaliste

LE VOTE PAR CORRESPONDANCE A EXISTÉ EN FRANCE JUSQU'EN 1975. LE PROCÉDÉ N'EST DONC PAS NOUVEAU. POURQUOI NE PAS LUI DONNER UNE SECONDE CHANCE, DANS LE CADRE D'UNE EXPÉRIMENTATION, COMME LE PROPOSENT PLUSIEURS DÉPUTÉS ?

MARIE-LAURE ZONZAIN
CHEF DE SERVICE ACTU



« GRAND BIEN VOUS FASSE! » AVEC ALI REBEIHI À 10 HEURES, DU LUNDI AU VENDREDI, SUR FRANCE INTER

Écoutez « Grand bien vous fasse! » sur France Inter, du lundi au vendredi, de 10h à 11h, et retrouvez ce mardi Marie-Laure Zonszain, chef de service Actu à *Femme Actuelle*, au micro d'Ali Rebeih.